

Offre Contrat Doctoral

Titre : Co-détermination des ressources et de la valeur dans les communautés énergétiques multi-acteurs

Directeur de thèse : Amélie Artis

Co-encadrement de thèse : Lise Desvallées

Ecole doctorale : SE Université Grenoble Alpes / **Equipe de recherche :** PACTE Régulation

Date de début (souhaitée) : Novembre 2023

Durée : 3 ans (contrat doctoral universitaire)

Mots-clés : économie institutionnaliste, économie des conventions, développement territorial, communautés énergétiques

Candidature : d'ici le 15 septembre 2023

Contexte

Ce projet de thèse s'inscrit dans le cadre du projet Flex-Mediation financé par le PEPR TASE. Ce projet investigate les dispositifs d'intermédiation visant les consommateurs finaux et concourant à la flexibilité des systèmes électriques. Il fédère 5 laboratoires de sciences sociales (aménagement, droit, économie, sociologie) situés à Grenoble, Belfort, Marne-la-Vallée, Pau et Rennes.

L'intégration des énergies renouvelables (ENR) temporellement variables dans le mix électrique constitue un enjeu majeur de la transition énergétique. Une grande attention est portée aux moyens de production fossile et fissile et au stockage ainsi qu'au pilotage du réseau national. Quant à lui, Flex-mediation se focalise sur l'ajustement temporel du soutirage par les consommateurs, en particulier aux processus qui impliquent les consommateurs finaux, les fournisseurs d'électricité et divers acteurs intermédiaires y compris sous forme de communautés énergétiques. Orchestrés par l'Etat français, les cadrages de ces processus évoluent rapidement depuis quelques années.

Sujet de la recherche

Parmi les acteurs des ENR, les coopératives citoyennes, forme de communautés énergétiques selon la directive européenne du même nom, interrogent de façon spécifique l'évolution du marché de l'énergie. Ces communautés se caractérisent par une gouvernance multi-acteurs, par plusieurs formes de mutualisation (des risques, financements, décision), et par des ressources hybrides (prêts bancaires, financement participatif, bénévolat). Pour confirmer leur trajectoire de déploiement, elles font face à deux principaux défis. D'une part, la variabilité de la production et de la consommation engendre une volatilité des prix de l'électricité qui pèsent sur la soutenabilité des modèles économiques des coopératives. D'autre part, ces coopératives doivent convaincre au-delà de leur cercle d'initiés, pour répondre à un enjeu d'inclusion sociale et de participation des individus dans ces collectifs : un enjeu de justice énergétique (Fuller et Bulkeley 2013; Forman 2017; Mundaca, Busch, et Schwer 2018).

Privilégiant des agencements marchands ancrés dans le territoire (Debizet, 2023). les communautés énergétiques expérimentent de nouveaux compromis mobilisant plusieurs registres que la thèse instruira par une approche économique institutionnaliste.

L'enjeu de ce travail doctoral est de questionner les changements organisationnels et institutionnels par rapport aux ENR conventionnels du secteur de l'énergie au niveau de ces communautés. La thèse analysera la co-détermination dans l'évaluation des ressources et la définition de la valeur dans ces communautés, en s'intéressant aux dispositifs institutionnels, leurs justifications et les conventions produites, ainsi qu'à leur degré d'intégration des enjeux de justice sociale dans le champ de l'énergie.

En mobilisant une analyse processuelle des dynamiques de changement, ce travail s'inscrit dans l'économie institutionnaliste, en particulier conventionnaliste, appliquée aux organisations collectives du champ des ENR (Boidin, et Zuindeau, 2006).

Encadrement de la thèse

La thèse sera co-encadrée par **Amélie Artis** (économiste, Université Grenoble Alpes) et par **Lise Desvallées**, (géographe, Université de Pau et des pays de l'Adour et membre du laboratoire TREE).

Le ou la doctorante sera accueillie au sein du laboratoire Pacte. Le laboratoire Pacte est une Unité mixte de recherche du CNRS (UMR CNRS 5194) en sciences sociales à large couverture disciplinaire et thématique, rattaché à l'Université Grenoble Alpes et à Sciences Po Grenoble, et implanté principalement sur le site universitaire Grenoble Alpes. Ses membres sont investis dans des recherches portant sur les transformations de nos sociétés dans leurs dimensions politiques, territoriales, sociologiques et écologiques. Le laboratoire place l'interdisciplinarité au cœur de ses pratiques, par le partage et la confrontation des méthodes, des épistémologies, et des terrains communs.

La personne sera intégrée à l'équipe Régulations du laboratoire, qui regroupe des chercheur.ses appartenant à différentes disciplines des sciences sociales. Il ou elle sera impliquée dans les activités collectives du programme Flex-médiation.

Compétences requises

- Le ou la candidate devra être titulaire d'un diplôme de Master (M2) à la date du recrutement en septembre 2023, de préférence en économie, ou dans une autre discipline des sciences sociales ayant des enseignements en économie et des connaissances et des compétences affirmées dans cette discipline. Une licence en sciences économiques avant le diplôme de master est recevable.
- Il ou elle devra posséder des compétences solides en méthodes quantitatives : il sera attendu du ou de la candidat.e qu'il ou elle mobilise les données quantitatives.
- Il ou elle devra maîtriser également des méthodes qualitatives : le ou la candidat.e pourra en particulier être amené.e à conduire une campagne d'entretiens ou sur d'autres terrains développés dans le cadre de la thèse.
- Il ou elle devra faire preuve d'une forte capacité à travailler en équipe : le ou la doctorant.e intégrera à la fois l'équipe de Flex-Médiation du programme de recherche à Grenoble, mais il ou elle sera également amené.e à travailler en relation étroite avec l'ensemble des membres du programme et donc avec les équipes localisées hors de Grenoble.
- Il ou elle devra faire preuve d'excellentes capacités rédactionnelles en français et en anglais.

Procédure de candidature

Présélection sur dossier

Les candidat(e)s sont invité(e)s à envoyer leur CV, une lettre de motivation, le relevé de notes de master et leur mémoire de master (terminé ou en l'état d'avancement). Nous vous encourageons à envoyer votre candidature dès que possible, sans attendre le 15 septembre.

Audition

Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront invité(e)s à présenter leurs motivations à l'oral, leur compréhension du projet de thèse et le type de questionnement qu'il suggère.

Résultat de la sélection

Contact : Amélie Artis (Amelie.artis@sciencespo-grenoble.fr) et Lise Desvallées (lise.desvallées@univ-pau.fr)

Références

- Artis, A., Ballon, J., Litvine, D., Dias, É., & Blangy, S. (2022). Cooperation within and the institutionalization of participatory renewable energy projects in France: A focus on co-developed citizen, public, and private partnership projects. In *Local Energy Communities* (pp. 192-211). Routledge.
- Debizet, G. (2023). Les communautés énergétiques par-delà le marché unique. *L'Économie politique*, 97, 80-91
- Boidin, B. & Zuindeau, B. (2006). Socio-économie de l'environnement et du développement durable : état des lieux et perspectives. *Mondes en développement*, no135, pp 7-37.
- Forman, Alistair. 2017. « Energy Justice at the End of the Wire: Enacting Community Energy and Equity in Wales ». *Energy Policy* 107 (août): 649-57. <https://doi.org/10.1016/j.enpol.2017.05.006>.
- Fuller, Sara, et Harriet Bulkeley. 2013. « Energy justice and the low-carbon transition: assessing low-carbon community programmes in the UK ». In *Energy justice in a changing climate*, édité par Karen Bickerstaff, Gordon Walker, et Harriet Bulkeley, 61-78. London ; New York: Zed Books.
- Mundaca, Luis, Henner Busch, et Sophie Schwer. 2018. « 'Successful' Low-Carbon Energy Transitions at the Community Level? An Energy Justice Perspective ». *Applied Energy* 218 (mai): 292-303. <https://doi.org/10.1016/j.apenergy.2018.02.146>.
- Vernay, A.-L., Olsthoorn, M., Sebi, C., Gauthier, C., 2023. The identity trap of community renewable energy in France. *Energy Policy* 177, 113562. <https://doi.org/10.1016/j.enpol.2023.113562>